

Initiatives ministérielles

M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Si je prends la parole aujourd'hui, madame la Présidente, c'est au nom de 80 p. 100 des Canadiens qui s'opposent à l'initiative que prend le gouvernement dans le cadre du projet de loi C-69.

De toutes les décisions à courte vue, mal intentionnées et inefficaces que le gouvernement a pu prendre, et il en a pris évidemment beaucoup, le projet de loi actuel représente la pire. Non seulement le gouvernement va-t-il nous causer des souffrances inutiles avec ses coupes sombres dans les soins de santé, mais s'il persiste dans son attitude, il va condamner nos enfants à une vie de médiocrité et de maladie, ruinant ainsi les progrès accomplis par nos parents et nos grands-parents qui ont construit ce pays.

Soyons précis à propos des projets du gouvernement. Tout d'abord, en cessant de participer au financement des soins de santé, il commence à ruiner nos programmes universels d'assurance santé, mettant ainsi en péril la santé de nos enfants et des malades.

Deuxièmement, il se retire de l'enseignement postsecondaire, condamnant ainsi la prochaine génération de Canadiens à des vies de coupeurs de bois et de porteurs d'eau et assurant le lent déclin du Canada parmi les nations du monde.

Les chiffres de la bibliothèque du Parlement montrent jusqu'où va le retrait du soutien aux provinces: en neuf ans, de 1986-1987 à 1994-1995, les initiatives du gouvernement, y compris celles prévues dans le projet de loi C-69, priveront les provinces de presque 29 milliards de dollars pour les soins de santé et l'enseignement postsecondaire. C'est une baisse massive du soutien, par le gouvernement fédéral, des soins de santé et de l'enseignement postsecondaire.

Nous avons vu des infirmières faire la grève. Nous avons vu des médecins menacer de faire la grève. Nous avons vu les longues listes d'attente pour la chirurgie élective. Nous avons vu des Canadiens se faire refuser l'hospitalisation et même mourir parce qu'ils manquaient de soins.

Les Canadiens craignent, avec raison, une taxe sur les soins médicaux, et la menace de régimes de soins de santé distincts pour les riches et les pauvres se concrétise.

Il en va de même de l'enseignement postsecondaire. Un éminent président de l'une des meilleures universités canadiennes m'écrivait récemment que le système universitaire a subi dans les dix dernières années une perte de financement qui n'a d'équivalent dans aucun autre

secteur public. Le problème est en train de devenir très embarrassant et il inspire les plus vives inquiétudes.

Notre part du budget d'éducation et de formation a baissé dans les quelques dernières années, selon les chiffres récents de Statistique Canada. Il a en effet considérablement baissé en pourcentage du produit national brut. Par exemple, de 1,3 p. 100 qu'il était en 1986-1987, il a baissé à 1,1 p. 100 en 1988-1989. Il continue de baisser.

• (1850)

Les dépenses totales du gouvernement fédéral, si l'on exclut le service de la dette, ont augmenté de 3,6 p. 100 et de 7,6 p. 100 respectivement en 1987-1988 et 1988-1989, tandis que les dépenses consacrées à l'éducation n'augmentaient que de 1,8 p. 100 et 1,6 p. 100 respectivement.

Il est clair que les dépenses du gouvernement fédéral en faveur de l'enseignement postsecondaire diminuent en comparaison avec ses autres dépenses budgétaires.

En fait, les augmentations des dépenses consacrées à l'éducation sont les hausses annuelles les plus faibles jamais vues, d'après les propres chiffres du gouvernement fournis par Statistique Canada.

Malgré les belles paroles du premier ministre qui voit dans les programmes sociaux un dépôt sacré, nous voyons en l'occurrence une importante réduction du financement des soins médicaux, qui représentent le programme social le plus précieux du Canada. Il n'est donc pas étonnant que seulement 19 p. 100 des Canadiens approuvent la prestation du premier ministre. C'est le taux le plus bas depuis qu'on a commencé à faire ce genre de sondage, il y a près de 50 ans.

Le premier ministre a également pris des engagements à propos de l'importance de l'éducation et du rôle que joue le gouvernement fédéral pour assurer un système d'éducation de premier ordre au Canada, ainsi que le droit de tous les Canadiens à une éducation de niveau mondial. Puis, immédiatement après, il a amputé de 10 millions de dollars la contribution fédérale aux provinces au titre de l'enseignement postsecondaire pour les neuf années à venir.

Nous avons beaucoup entendu parler également de recherche et développement. Il y a deux ans, en effet, un comité présidé par le premier ministre, le Conseil consultatif national des sciences et de la technologie, a étudié le financement de la recherche et recommandé de le doubler. Nos scientifiques et nos universitaires fonctionnent avec des ressources qui continuent de les désavantager gravement par rapport à leurs homologues dans la communauté internationale. Or, la proposition de doubler le